



COMMUNIQUE DE PRESSE

Vevey, le 7 août 2013

« Le carré grillade », un nouveau concept testé au Jardin Doret pour limiter les dégâts des grils jetables

Mesdames et Messieurs,

Bien que critiqués ces derniers temps, les grils jetables restent très prisés notamment dans les parcs publics. Afin de prévenir les dégâts sur les pelouses, la Ville de Vevey teste un système novateur, valable aussi pour les grils individuels dès ce 9 août au Jardin Doret.

Baptisé « Carré grillade », ce nouveau concept a été développé par la Direction des Espaces publics et le bureau Creatives SA à Vevey. Il fait suite à un rapport de spécialistes du comportement mandaté par la Municipalité.

Testé au jardin Doret, parc public très apprécié de la population, ce concept n'interdit pas l'utilisation des grils jetables et des grils individuels mais permet leur emploi sans dommage pour la nature. Il s'agit en fait de 30 pierres olaires de 40x40 cm incrustées dans le sol et réparties de manière stratégique dans le jardin Doret, sans toucher aux espaces réservés aux baigneurs (voir photo ci-jointe). Elles sont repérables grâce à des icônes; l'amateur de barbecue peut y déposer son gril.

En plus de cette innovation, un des trois grils permanents en fonction depuis plusieurs années, va être remplacé au profit d'un équipement neuf. Ce dernier sera prochainement installé côté Est, là où les nuisances sont moindres pour le voisinage. Enfin, 4 poubelles-cendriers, permettant l'évacuation des braises, compléteront ce dispositif.

Les collaborateurs de la Direction des espaces publics, du Service jeunesse et de l'Association Sécurité Riviera seront présents sur le terrain pour informer les usagers, susciter le dialogue et encourager la responsabilité individuelle. Une campagne spéciale d'affichage est aussi prévue.

Si le succès est au rendez-vous, cette expérience pourrait être poursuivie en 2014 et étendue à d'autres sites très fréquentés de la ville.